

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 FEVRIER 2013

8/1 - AVANCES SUR LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2013 –
CENTRE SOCIAL « IMAGINE », CAMEL, MONS VACANCES ET
ASSOCIATIONS SPORTIVES

Afin de leur éviter des difficultés passagères de trésorerie, il est proposé au conseil municipal de verser au Centre Social « Imagine », aux associations « Caramel » et « Mons Vacances », ainsi qu'aux associations sportives qui en ont fait la demande, une avance sur subvention correspondant à 50 % du montant de la subvention nette de fonctionnement de l'année précédente pour Caramel et Imagine, 30 % pour les clubs sportifs et 4 000 € pour « Mons Vacances » (avance sur les prestations d'accueil de loisirs). Cela leur permettra de disposer dès à présent d'un fonds de roulement.

Pour l'année 2013, les montants des avances proposées sont les suivants :

Article fonctionnel : 92025 – Nature : 6574

- Centre Social « Imagine » : 72 500 €
- Caramel : 36 218 €

Article fonctionnel : 92421 – Nature : 6574

- Mons Vacances : 4 000 €

Article fonctionnel : 92414 – Nature : 6574

- Académie de Boxe Monsoise : 750 €
- Amicale Bouliste Monsoise : 420 €
- Mon'S'port Handball : 7 800 €
- Mons en Barœul Pétanque Club : 600 €
- Mons Athlétic Club : 16 830 €
- Olympique Métropole Mons : 9 600 €

Ces avances seront décomptées des prochaines subventions ou acomptes de subventions versés à chacune de ces associations.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces avances sur subventions aux structures concernées,
- imputer ces dépenses aux articles fonctionnels et comptes nature correspondants au budget de l'exercice 2013.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.